

## Saint Chédé.

À Monsieur Robert Claude.

A la grande joie de la jeunesse, voici bientôt venir la Saint Chédé.

Saint Chédé ? ... Ne cherchez pas ! ... Même en cette année bissextile, vous ne le trouverez point au calendrier... C'est cependant ainsi que les anciens désignent encore la fête patronale qu'on célèbre à Fraize le 8 septembre, fête de la Nativité de la Vierge. Si l'on en croit la tradition, elle aurait été instituée par un ancien maire de Fraize dont elle porte le nom.

C'est la version recueillie par Eugène Mathis (*Lexique des patois de la Haute-Meurthe*, p. 22). La fantaisie aidant, il nous présente – en vers pimpants – son héros, comme « un joyeux drille, véritable boute-en-train du village ». « Sa trogne rubiconde, sa prestance virile, son regard décidé » achèvent de le portraiturer. Il fait « maintes folies » et, naturellement ... ravage plus d'un cœur féminin. Barbier, apothicaire, cabaretier et, par surcroît, homme d'esprit,

« Pendant plus de vingt ans,

« Il ceignit de l'écharpe

« Son ventre omnipotent. »

(*St Chédez - « Aux champs de Fraize », p. 26-29*)

.....

La réalité diffère sensiblement sur ce point de la tradition. Qui était Chédez ? ... Quel fut son rôle en l'occurrence ? ... Nous le verrons tout à l'heure.

Disons d'abord qu'à l'exemple d'autres paroisses de la région (Anould, Plainfaing, Clefcy), Fraize a eu de tout temps deux fêtes patronales.

L'oratoire primitif qu'un disciple de Saint-Dié vint élever à l'emplacement de l'église actuelle de Fraize, vraisemblablement à la fin du VII<sup>ème</sup> siècle ou au début du VIII<sup>ème</sup>, était, en effet, dédié à Saint Blaise et à Notre-Dame. D'abord annexe de l'église de Mandray, Fraize en devint plus tard la paroisse mère par suite de l'accroissement de la population dans notre vallée. L'église de Mandray passa alors sous la dépendance de Fraize. Jusqu'en 1667, date de son érection en paroisse, le curé et les vicaires de Fraize qui la desservaient, allaient y dire la messe le dimanche en empruntant « *la Voie le Prêtre* » qui escalade le coteau de La Beurée. La « *celle* » ou cellule de Mandray, avait pour annexe – dit le chanoine Ruyr (16<sup>ème</sup> siècle) – une autre cellule « *laquelle depuis s'est fort emplifiée sous le titre de Saint Blaise et Nostre-Dame, située en un emple vallon dict le Ban de Fraisse sur une rivière découlante de l'une des sources de la rivière Murthe* ».

La première église bâtie au XIII<sup>ème</sup> siècle par les co-seigneurs du Ban de Fraize, les sires de Ribeaupierre et de Parroye, était, comme la cellule originale, placée sous la protection de Saint Blaise et de la Vierge. Les deux fêtes patronales existent donc dès cette époque et la liturgie religieuse ne manquera pas de les célébrer fidèlement jusqu'à nos jours.

Mais à côté des cérémonies religieuses il y a eu, de tout temps, les festivités populaires, celles-ci tirant leur raison d'être de celle-là. Si la Saint Blaise (3 février) se plaçait à l'époque de l'année où la nature au repos laisse des loisirs à l'homme de la terre, il n'en allait pas de même de la fête de la Nativité qui s'inscrivait au calendrier dans un moment où l'activité agricole était sollicitée par les tâches multiples de la saison : Rouissage du lin et du chanvre, battage des grains de semence, rentrée des regains, récolte des fruits, etc... On conçoit facilement que, pour nos rustiques aïeux, si ménagers de leur temps, la première de ces fêtes patronales, célébrée avec un éclat particulier et assortie de réjouissances gastronomiques qui en rehaussaient le prix, comptait beaucoup plus que la seconde qu'à la longue elle avait fini par éclipser. Mais c'est uniquement parce que la saison s'y prêtait mieux, que Saint Blaise avait – si l'on peut dire – détrôné Notre-Dame, « la petite Notre-Dame », comme on disait au pays, par opposition à la fête de l'assomption, dénommée « Grand' Notre-Dame ». « Nous n'avons pas le temps de faire la Petite Notre-Dame, disait ma bonne grand-mère, nous nous rattraperons à la Saint Blaise ! ... »

Chédé – de son vrai nom François Louis Chédez – dont la réputation de bon vivant est parvenue jusqu'à nous, a-t-il contribué à remettre en honneur la fête patronale de septembre tombée en désuétude ? ... La chose est bien possible, encore qu'on ne puisse l'affirmer sans risque d'exagération.

Le père de notre personnage, Pierre Chédez, originaire de Colmar, était venu vers 1804 s'installer à Fraize comme pharmacien. Il tenait boutique à La Costelle. Sans doute, à cette époque, la vente des onguents et des baumes ne faisait-elle pas vivre son homme, car il y avait adjoint un commerce d'épicerie. Cette circonstance fait dire à Eugène Mathis, qui confond le père et le fils, que ce dernier était apothicaire.

Le 25 août 1822, le maire Gaillard – un ex-jacobin qui avait fait peau neuve – organisait un grand bal à l'occasion de la fête du roi (Saint Louis). Passablement ébriolé, Jean-Baptiste Noël, fils d'un cabaretier de La Costelle (café de la paix actuel), eut la fâcheuse inspiration de troubler la fête. Poursuivi en justice de paix, il est condamné pour « tapage injurieux et nocturne » à une journée de prison et 11 francs d'amende. De nombreux témoins ont été entendus, parmi lesquels François Louis Chédez, 22 ans, qualifié « d'employé chez Maître Mengin notaire » (archives de la justice de paix). Nous retrouvons notre homme dans un acte de 1826 qui l'appelle « garçon majeur et praticien ».

Quoi qu'il m'en coûte à détruire une légende solidement accréditée par le temps, et à laquelle j'ai pu croire moi-même, je dois à la vérité de dire que Chédez n'a jamais été maire de Fraize. D'abord clerk de notaire, comme on l'a vu, il fut simplement « greffier » de la mairie sous l'administration du maire Jean-Baptiste Fleurentdidier, de Scarupt (1830 – 1842), officier retraité qui avait fait la campagne d'Égypte et suivi Napoléon par toute l'Europe.

Le crédit qui s'attachait aux fonctions officielles de Chédez lui permit-il de redonner quelque lustre à notre fête patronale ? Ou bien le joyeux compagnon qu'il était s'y amusait-il si follement qu'on l'a baptisée de son nom ? ... L'une et l'autre Hypothèse sont plausibles, sinon les deux à la fois.

Resté célibataire, François Louis Chédez mourut jeune à l'âge de 41 ans. Son acte de décès daté du 22 juin 1842 a été dressé sur déclaration de ses deux beaux-frères. Nicolas Romary Choffel, adjoint au maire et François Antoine Witemberger, marchand de vin en gros au château de Pierozel (ou Château Sauvage).

C'est tout ce que j'ai pu recueillir de positif sur le personnage qui nous occupe. Quelle qu'ait été la part de Chédez dans la rénovation de notre fête patronale, il n'en a pas moins laissé son nom à la postérité. De combien de citoyens disparus depuis un siècle pourrait-on en dire autant ? ...

Saluons sa mémoire en redisant avec Eugène Mathis :

« Saint Chédez sois propice

« Aux gens de ta cité

« Et que toujours fleurisse

« En ce lieu la gaieté. »

V. Lalevée (Les Annonces des H.V. Août 1948)